



**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

AIDAIPHI

31 décembre 2013

AIDAIPHI

**Siège Social : 71, avenue Denis Papin
45 803 Saint Jean de Braye Cedex**

.*.*.*.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

AIDAPHI

**SIEGE SOCIAL : 71, avenue Denis Papin
45 803 Saint Jean de Braye Cedex**

.*.*.*.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AIDAPHI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé ci-après :

En application des règles du secteur social et médico-social énoncées dans l'annexe en page 7, la provision pour congés payés ne figure pas dans les comptes sociaux. Elle est évaluée à 2 431 510 Euros charges comprises à la clôture de l'exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à vérifier que les affectations de résultat sont comptabilisées conformément aux arrêtés des tutelles et à nous assurer du principe de la permanence des méthodes pour la durée des amortissements concernant les nouveaux investissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 17 juin 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



B. ROUILLÉ

Associé Mandataire Social

ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	Exercice			Exercice
	2013	2013	2013	2012
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	70 159,14	104 284,69	-34 125,55	
Autres Immobilisations incorporelles	72 449,45	17 176,53	55 272,92	152,69
Immobilisations Incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	231 603,25	22 224,46	209 378,79	210 651,61
Constructions	29 557 162,07	13 518 671,72	16 038 490,35	13 745 772,39
Installations techniques, matériel et outillage	9 774 919,37	8 021 749,35	1 753 170,02	1 594 291,48
Autres Immobilisations Corporelles	1 775 309,54	1 402 045,72	373 263,82	443 195,95
Immobilisations Corporelles en cours	3 849 017,91		3 849 017,91	2 850 537,26
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	546 391,83		546 391,83	253 497,52
Prêts	745 540,78		745 540,78	853 934,73
Autres Immobilisations financières	294 633,51		294 633,51	280 050,30
TOTAL I	46 917 186,85	23 086 152,47	23 831 034,38	20 232 083,93
Comptes de liaison Investissement				
Comptes de liaison Exploitation				
Comptes de liaison Trésorerie				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	43 243,03		43 243,03	29 101,25
Autres approvisionnements	3 169,70		3 169,70	3 626,50
En-cours de production (biens et services)	28 961,78		28 961,78	31 365,15
Produits intermédiaires et finis	3 014,65		3 014,65	4 568,98
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	50 247,66		50 247,66	39 943,08
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	4 929 847,56	170 638,23	4 759 209,33	3 625 467,03
Autres créances	1 840 875,80		1 840 875,80	1 088 781,85
Valeurs mobilières de placement				174 943,12
Disponibilités	15 565 426,82		15 565 426,82	12 288 462,35
Charges constatées d'avance	120 139,44		120 139,44	114 484,74
TOTAL III	22 584 926,44	170 638,23	22 414 288,21	17 400 744,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL IV			
Primes de remboursement des obligations	TOTAL V			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL VI			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	69 502 113,29	23 256 790,70	46 245 322,59	37 632 827,98

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie

PASSIF		2013	2012
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		3 918 415,42	3 918 415,42
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Dons et legs		93 776,21	93 226,21
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		283 119,00	283 119,00
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement		2 411 910,86	2 162 440,38
Réserve de compensation		2 022 682,41	1 726 195,13
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		2 230 829,89	2 230 829,89
Autres réserves			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		-3 055 951,43	-3 035 338,01
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		-2 230 122,43	-2 097 327,49
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		1 139 596,89	1 674 825,78
Dépenses non opposables au tiers financeurs			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		338 178,29	-104 091,75
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)			
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		7 412 862,24	5 931 829,36
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations			
Réserves des plus-values nettes d'actif		1 625 419,02	1 596 151,06
Droit des propriétaires			
TOTAL I		15 514 359,79	14 380 274,98
Comptes de liaison Investissement			
Comptes de liaison Exploitation			
Comptes de liaison Trésorerie			
TOTAL II			
Provisions pour risques et charges		156 148,74	228 519,79
Provisions pour risques et charges Investissement		1 686 804,63	1 632 174,91
Provisions pour risques et charges Exploitation		760 683,87	525 884,62
Fonds Dédiés		122 383,19	46 879,19
TOTAL III		2 726 020,43	2 433 458,51
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		11 762 255,97	4 303 827,55
Emprunts et dettes financières divers (3)		8 247 844,80	10 455 512,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		55 599,31	193 920,08
Redevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		2 305 381,61	1 513 140,72
Dettes sociales et fiscales		4 145 813,09	3 448 379,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 063 236,61	424 826,23
Autres dettes (5)		302 128,51	321 818,28
Produits constatés d'avance		122 682,47	157 669,37
TOTAL IV		28 004 942,37	20 819 094,49
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		46 245 322,59	37 632 827,98
(1) Dont comptes 1201 : . et compte 1291 : 338 1.78 : résultats sous contrôle de tiers financeurs			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.			
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.			
(4) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an		2 305 381,61	
(6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales			

ANNEXE 8: BILAN FINANCIER

BIENS	2011	2012	2013	FINANCEMENTS	2011	2012	2013
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	1 079,18	152,09	21 147,37	Apports ou fonds associatifs	3 941 910,25	1 294 760,63	4 295 310,63
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes (1)			
- Terrains	230 693,65	231 603,25	231 603,25	Excédents affectés à l'investissement	1 948 936,83	2 162 +10,38	2 111 910,86
- Constructions	22 341 381,90	27 308 715,40	29 557 162,07	Subventions d'investissements	3 615 011,30	5 931 829,36	7 412 862,24
- Installations, matériels et outillages techniques	8 396 582,66	9 245 808,76	9 774 919,37	Réserve de compensation des charges d'amortissements			422 242,88
- Autres immobilisations corporelles	1 659 284,70	1 689 491,54	1 775 309,54	Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	1 534 398,39	1 596 151,06	1 625 419,02
Immobilisations en cours	2 017 363,34	2 850 537,26	3 849 017,91	Emprunts - dettes financières	4 291 409,91	4 106 197,55	8 896 123,71
Immobilisations financières	1 393 900,14	1 107 874,39	1 292 374,75	Dépôts et cautionnements reçus	3 247,16	27 723,02	16 997,09
Amortissements comptables excédentaires différés (2)				Amortissements des immobilisations			
Charges à répartir				- Constructions	12 276 608,05	13 362 943,01	12 518 671,72
Autres	253 523,65	279 608,16	294 191,37	- Installations, matériels et outillages techniques	6 957 058,16	7 651 517,28	8 021 749,35
Comptes de liaison investissement	119 120,08	596 856,23	146 783,26	- Autres immobilisations corporelles	1 293 543,54	1 267 237,23	1 424 270,18
TOTAL II	36 611 371,14	43 310 637,68	46 942 508,89	Autres (3)			
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)		2 112 981,93		Comptes de liaison investissement	119 120,08	596 856,23	146 783,26
Actifs stables d'exploitation				TOTAL I	37 981 243,67	41 197 655,75	48 192 340,94
Report à nouveau déficitaire (4)	7 075 514,28	9 755 867,90	10 448 051,78	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	1 369 872,53		1 249 832,05
Résultat déficitaire (4)		104 091,75	338 178,29	Financements stables d'exploitation			
Droits acquis par les salariés non provisionnés (5)				Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	2 230 829,89	2 230 829,89	2 230 829,89
Autres				Réserve de compensation des déficits	2 019 897,30	1 726 195,13	1 600 439,53
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Résultat excédentaire (4)	750 357,37		
TOTAL IV	7 075 514,28	9 859 959,65	10 786 230,07	Report à nouveau excédentaire affecté à : (4)	3 358 212,00	6 298 028,18	6 301 574,81
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				- réduction des charges d'exploitation			
				- financement mesures d'exploitation			
				Provisions pour risques et charges	2 366 534,16	2 386 579,32	2 603 637,24
				Fonds Dédliés		46 879,19	122 383,19
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				TOTAL III	10 727 831,72	12 688 511,71	12 858 864,66
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	3 652 317,44	2 828 552,06	2 072 634,59
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	5 022 189,97	715 570,13	3 322 466,64
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks	56 372,00	68 661,88	78 389,16	Avances reçues	171 691,02	193 920,08	55 599,31
Avances et acomptes versés	17 793,06	41 322,27	50 247,66	Fournisseurs d'exploitation	1 263 029,03	1 513 140,72	2 397 318,78
Organismes payeurs, usagers	3 585 285,16	3 749 860,26	4 929 847,56	Dettes sociales	2 009 726,14	2 850 763,29	3 523 750,29
Créances diverses d'exploitation	80 392,00	27 838,20	37 747,25	Dettes fiscales	625 967,26	594 603,50	610 319,93
Créances irrécouvrables en non-valeur (6)				Dettes diverses d'exploitation	102,04		
Charges constatées d'avance	100 794,63	114 484,74	120 139,44	Dépréciation des stocks et créances	20 164,73	124 393,23	170 638,23
Dépenses pour congés payés (7)				Produits constatés d'avance	82 749,80	157 669,37	122 682,47
Autres	790 742,89	1 023 902,93	1 762 360,16	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison exploitation	3 670 872,28	5 476 613,60	5 210 551,54	Fonds déposés par les résidents	10 820,45	4 581,37	7 006,64
TOTAL VI	8 302 252,02	10 502 683,88	12 189 282,77	Autres	274 000,09	284 563,35	266 096,35
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	173 129,18			Comptes de liaison exploitation	3 670 872,28	5 476 613,60	5 210 551,54
Liquidités				TOTAL V	8 129 122,84	11 200 273,51	12 363 963,54
Valeurs mobilières de placement	4 182 865,31	174 943,12		EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)		697 589,63	174 680,77
Disponibilités	5 064 404,63	1 848 105,00	7 209 939,28	Financements à court terme			
Autres				Fournisseurs d'immobilisations	530 285,77	124 826,23	971 299,44
Comptes de liaison trésorerie	1 254 052,48	1 873 590,41	244 391,73	Fonds des majeurs protégés			
TOTAL VIII	10 501 322,42	3 896 638,53	7 454 331,01	Concours bancaires courants	3 877 198,56	184 316,63	2 738 920,07
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	4 849 060,79	1 413 159,76	3 497 147,41	Ligne de trésorerie			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	62 490 459,86	67 569 919,74	77 372 352,74	Intérêts courus non échus	724,82	745,50	2 572,36
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie	1 254 052,48	1 873 590,41	244 391,73
				TOTAL VII	5 652 261,63	2 483 478,77	3 957 183,60
				TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	62 490 459,86	67 569 919,74	77 372 352,74

(1) Concerne les établissements publics : compte 1064

(2) Compte 1161

(3) Exemple : résultats non contrôlés ou non affectés par des tiers financeurs.

(4) Sous contrôle des financeurs.

(5) Compte 1163 : compte épargne-temps (CET), provisions pour départ à la retraite non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles.

(6) Concerne les établissements publics

(7) Compte 1162, concerne les établissements privés.

CONSOLIDE DES IMMOBILISATIONS EN VALEUR D'ACQUISITIONS AU 31.12.2013

Nature des immobilisations	IMMOBILISATIONS au 31.12.2012		ENTREES				SORTIES				IMMOBILISATIONS au 31.12.2013
	TRANSCRIPTS	TRANSFERTS SUIVIE REORG. ADH	ADJATS 2013	TRANSCRIPTS	TRANSFERTS SUIVIE REORG. ADH	TRANSCRIPTS SUIVIE REORG. ADH	TRANSCRIPTS EN ATTENTE	MISE AU REBUT	CESSIORS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	115 446,57	0,00	27 162,02	23 339,15	23 339,15	0,00	0,00	0,00	0,00	142 606,59	
FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT	100 817,17		20 377,03	23 339,15	23 339,15					121 194,20	
AUTRES	14 629,40		6 784,99							21 414,39	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 475 605,96	3 111 427,63	1 702 465,43	3 054 731,12	3 054 731,12	36 744,60	230 135,77	848 872,57	834 764,84	41 338 984,23	
TERRAINS	206 379,47									206 379,47	
VOIES ET RESEAUX	25 223,78									25 223,78	
BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE	16 619 080,37	2 900 559,24	319 103,05	1 588 892,33	1 588 892,33		186 109,66	655 906,99	429 717,54	20 135 536,91	
BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE ANTENNES	107 165,90							48 003,21		59 182,69	
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	7 866 465,80	73 913,90	546 903,32	110 239,16	110 239,16	1 813 734,66	23 644,98	29 284,28	188 877,21	6 561 939,05	
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS ANTENNES	520 187,54			105 063,62	105 063,62			524,53		624 726,63	
BÂTIMENTS SUR SOL AUTRUI	2 175 777,79			5 202,63	5 202,63					2 175 777,79	
BÂTIMENTS SUR SOL AUTRUI EN COMMODAT	0,00									0,00	
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	0,00									0,00	
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE	2 325 973,20		111 130,55	245 188,83	245 188,83		3 865,51	10 057,99	7 306,83	2 416 674,68	
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE RESTAURANT & HÉBERGEMENT	481 320,25		141 523,36	130 312,92	130 312,92			4 254,69		614 783,43	
MATÉRIEL SERVICES GÉNÉRAUX	37 965,96		5 286,39			214,90				43 252,35	
MATÉRIEL MOBILIER SCOLAIRE ATELIER	204 816,32	214,90	13 466,74							218 283,06	
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE ÉDUCATIF SPORTIF	78 414,07		8 279,02							86 693,09	
MATÉRIEL MOBILIER DE SOINS	38 866,76		2 707,29							41 574,05	
MATÉRIEL MOBILIER AUDIO VISUEL	11 323,77									11 323,77	
BÂTIMENTS EN LOCATION TRAVAUX	980 197,47			33 751,02	33 751,02			32 346,13		980 197,47	
AGENCEMENTS & INSTALLATION SUR BÂTIMENTS EN LOCATION	709 284,07	100 209,69		207 432,64	207 432,64			40 967,98	201 543,37	795 112,07	
MATÉRIEL ROULANT	2 693 695,54	36 529,70	339 155,79	325 996,86	325 996,86	36 529,70		17 531,78	7 319,89	2 990 342,97	
MATÉRIEL MOBILIER DE BUREAU	1 430 012,33		102 902,65	115 025,18	115 025,18		1 509,37			1 506 553,94	
MATÉRIEL INFORMATIQUE	1 743 415,56		112 005,25	127 625,93	127 625,93			9 894,76		1 845 426,03	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 850 537,26		4 073 163,68			3 074 663,03				3 849 017,91	
TOTAUX	41 441 692,78	3 111 427,63	5 802 791,13	3 078 070,27	3 078 070,27	3 111 427,63	230 135,77	848 872,57	834 764,84	45 330 610,73	

5.1.1. - Charges de la Section d'Exploitation

	GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées 2013	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
	Réel accepté 2012	Budget Exécutoire 2013				Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5) / (2)	
ACHATS								
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures	268 416,50				277 856,09	277 856,09		
602 Achats stockés - autres approvisionnements								
603 Variation des stocks	-9 547,44				-13 684,98	-13 684,98		
606 Achats non stockés de matières et fournitures	2 592 258,91				2 825 673,30	2 825 673,30		
607 Achats de marchandise								
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement								
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)								
SERVICES EXTERIEURS								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	6 559,33				5 128,24	5 128,24		
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	892 607,37				1 232 972,80	1 232 972,80		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
6241 Transports de biens	18 834,71				14 539,02	14 539,02		
6242 Transports d'usagers	519 831,45				611 209,73	611 209,73		
6247 Transports collectifs du personnel	15 792,10				22 103,44	22 103,44		
6248 Transports divers	246,38							
625 Déplacements, missions et réceptions	226 328,16				249 107,21	249 107,21		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	312 078,81				294 247,21	294 247,21		
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	9 835,82				33 769,92	33 769,92		
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	125 795,08				134 402,56	134 402,56		
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	147 692,24				187 036,39	187 036,39		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	5 822,51				6 013,84	6 013,84		
6287 Remboursement de frais								
6288 Autres prestations	27 815,86				21 547,59	21 547,59		
TOTAL GROUPE I	5 160 367,79				5 901 922,36	5 901 922,36		

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL							Retenu par l'autorité de tarification	
	Réal accepté 2012	Budget Exécutoire 2013	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées 2013	Ecart		
						Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5)-(4)	(7)=(5)/(2)	
621	213 146,12				301 299,09	301 299,09		
622	168 030,80				281 540,94	281 540,94		
631	2 133 731,64				2 223 959,55	2 223 959,55		
633	904 659,54				938 554,77	938 554,77		
641	23 265 655,77				23 959 536,55	23 959 536,55		
642	991 781,17				976 808,01	976 808,01		
645	10 773 917,23				10 983 833,76	10 983 833,76		
646								
647	475 401,98				455 459,08	455 459,08		
648	108 293,79				127 509,51	127 509,51		
TOTAL GROUPE II	39 034 618,04				40 248 501,26	#####		
dont								
Montant des provisionnements pour congés à payer								

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal accepté 2012	Budget Exécutoire 2013	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées 2013	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5)-(4)	(7)=(5)/(2)	
Redevances de crédit bail								
612 Locations immobilières	2 720 619,18				2 970 560,46	2 970 560,46		
6132 Locations mobilières	321 597,74				323 304,67	323 304,67		
6135 Charges locatives et de co-proprété	157 485,37				410 509,75	410 509,75		
614 Entretien et réparations sur biens immobiliers	265 318,82				210 571,49	210 571,49		
6152 Entretien et réparations sur biens mobiliers	192 661,28				178 128,40	178 128,40		
6155 Maintenance	295 266,31				273 755,03	273 755,03		
6156 Primes d'assurances	323 136,00				335 671,71	335 671,71		
617 Etudes et recherches	80 670,32				46 900,36	46 900,36		
618 Divers	115 563,97				109 164,45	109 164,45		
623 Information, publications, relations publiques	12 551,05				15 089,70	15 089,70		
627 Services bancaires et assimilés	19 411,73				18 531,81	18 531,81		
635 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	168 249,39				156 845,05	156 845,05		
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	160,60							

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires								
654 Pertes sur créances irrécouvrables								
655 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	1 189 510,70				1 234 211,12	1 234 211,12		
657 Subventions								
658 Charges diverses de gestion courante	103 615,16				162 088,30	162 088,30		

CHARGES FINANCIERES

66 Charges financières	126 505,67				158 491,45	158 491,45		
------------------------	------------	--	--	--	------------	------------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 590,93				90 392,88	90 392,88		
673 Charges sur exercices antérieurs	57 145,16				198 677,73	198 677,73		
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 029,28				294 747,80	294 747,80		
678 Autres charges exceptionnelles	183 463,22				145 376,41	145 376,41		

		Réal accepté 2012 (1)	Budget Exécutoire 2013 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Dépenses réalisées 2013 (5)	Ecart (7) = (5) / (2)		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant (6) = (5) - (4)	En %	
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite et fin)									
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS									
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 799 707,66				1 953 982,35	1 953 982,35		
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir								
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	465 793,28				905 690,74	905 690,74		
6816	Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles								
6817	Dépréciation des actifs circulants								
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières								
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles	66 415,41				1 399 998,35	1 399 998,35		
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations								
6872	Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)								
68725	Amortissements dérogatoires								
6874	Dotations aux autres provisions réglementées								
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement								
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations								
68746	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus values nettes d'actif immobilisé								
687461	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé								
687462	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant								
68748	Autres								
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles								
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	46 879,19				115 504,00	115 504,00		
6894	Engagements à réaliser sur subventions attribuées								
6895	Engagements à réaliser sur dons manuels affectés								
6897	Engagements à réaliser sur legs et donations affectées								
REPRISE DEFICIT N-2									
TOTAL GROUPE III		8 784 347,42				11 708 194,01	#####		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)									
		52 979 333,25				57 858 617,63	#####		

5.1.2 - Produits de la Section d'Exploitation

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES		Réal accepté 2012 (1)	Budget Exécutoire 2013 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Produits réalisés 2013 (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)	
731	Produits de la tarification relevant du I de l'article L.312-1 du CASF	34 779 665,31				35 496 516,22	35 496 516,22		
732	quote-part de la dotation globalisée commune prévue à l'article R.314-43-1 du CASF	108 108,00				106 956,00	106 956,00		
734	Tarif dépendance								
736	Tarif soins (EHPAD)								
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers soins	2 467 642,25				3 194 703,42	3 194 703,42		
TOTAL GROUPE I		37 355 415,56				38 798 175,64	38 798 175,64		

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION		Réal accepté 2012 (1)	Budget Exécutoire 2013 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Produits réalisés 2013 (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)	
70	Produits sauf 7082	2 721 999,74				2 833 546,18	2 833 546,18		
7082	Participations forfaitaires des usagers								
70821	forfaits journaliers								
70822	Participations prévues au quatrième alinéa de l'article L.242-4 du CASF								
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT								
70828	Autres participations forfaitaires des usagers								
71	Production stockée	2 570,43				-3 957,70	-3 957,70		
72	Production immobilisée								
74	Subventions d'exploitation et participations	9 163 542,07				10 341 972,23	10 341 972,23		
75	Autres produits de gestion courante	3 020 075,34				2 790 115,68	2 790 115,68		
603	Variation des stocks (en recettes)								
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats								
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs								
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs								
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical								
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical								
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité								
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)								
TOTAL GROUPE II		14 908 187,58				15 961 676,39	15 961 676,39		

	Réal accepté 2012 (1)	Budget Exécutoire 2013 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Produits réalisés 2013 (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5) / (2)	
76		33 439,44			21 445,29	21 445,29		
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771	7 574,45				15 732,50	15 732,50		
773	91 745,59				122 185,94	122 185,94		
775	67 264,04				1 614 666,50	1 614 666,50		
777	152 729,12				370 021,42	370 021,42		
778					7 982,34	7 982,34		
AUTRES PRODUITS								
78	258 885,72				608 553,32	608 553,32		
78725								
78741								
78742								
78746								
789								
79								
REPRISE EXCEDENT N-2								
TOTAL GROUPE III						2 760 587,31	2 760 587,31	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)								
						57 520 439,34	57 520 439,34	

Exercice

1/1/2013 31/12/2013

4.3.1 - Tableau des amortissements

	(1) Amortissements cumulés au 31/12/2012	(2) Dotations de l'exercice 2013	(3) Diminutions résultant des sortie de l'exercice 2013	(4) = (1) + (2) - (3) Amortissements cumulés au 31/12/2013
Amortissements des immobilisations incorporelles				
2801	49 782,11	22 940,39	19 472,87	53 249,63
2803				
2805				
2806				
2808	65 511,77	6 410,41	3 710,59	68 211,59
Amortissements des immobilisations corporelles				
2811				
2812	20 951,64	1 272,82		22 224,46
2813	11 972 308,99	1 226 786,02	1 334 032,77	11 865 062,24
2814	1 590 634,02	68 178,06	5 202,60	1 653 609,48
2815	7 651 517,28	502 946,02	1 083 265,80	7 071 197,50
	2 336 225,85	585 356,16	542 040,21	2 379 541,80
	1 130 442,58	143 129,97	111 914,07	1 161 658,48
	1 511 221,16			1 511 221,16
2818	1 246 285,59	1 271 681,24	165 369,26	2 352 597,57
TOTAL GENERAL		3 100 214,96	2 611 053,89	23 086 152,47

Exercice 1/1/2013 31/12/2013

4.3.3 - Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation		Montant au 31/12/2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2013
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation					
10686	Des déficits d'exploitation	1 430 729,23	265 063,77	95 353,47	1 600 439,53
10687	Des charges d'amortissement	295 465,90	236 654,86	109 877,88	422 242,88
Provisions réglementées					
141	Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement				
142	Pour renouvellement des immobilisations				
145	Amortissements dérogatoires				
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	1 596 151,06	29 267,96		1 625 419,02
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant				
Provisions pour risques et charges					
151	Provisions pour risques	228 519,79		72 371,05	156 148,74
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 632 174,91	220 657,22	166 027,50	1 686 804,63
158	Autres provisions pour charges	525 884,62	257 051,60	22 252,35	760 683,87
Dépréciations					
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciation des stocks et en-cours				
49	Dépréciation des comptes de tiers	124 393,23	46 245,00		170 638,23
59	Dépréciation des comptes financiers				
Fonds dédiés					
194	Sur subventions de fonctionnement	46 879,19	162 383,19	86 879,19	122 383,19
195	Sur dons manuels affectés				
197	Sur legs et donations affectés				
TOTAL GENERAL		5 880 197,93	1 217 323,60	552 761,44	6 544 760,09



A i d a p h i
"au cœur de l'action sociale"

ANNEXE AU BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers : elle comporte des éléments d'informations complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'**Association AIDAPHI**. Les éléments d'informations ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.



ANALYSE DU RESULTAT

Le compte de résultat consolidé 2013 fait apparaître un résultat après reprise de N-2 de :

- **121 447.88 €**

(Soit – 0.23 % du montant total des charges de l'Association)

Après 3 années largement excédentaires, le compte administratif 2013 consolidé présente un déficit qui mérite d'être commenté

En effet, le résultat consolidé est composé de résultats d'établissements ou services largement excédentaires et de résultats largement déficitaires, qui dans leur affectation ne se compensent pas.

Les résultats positifs sont, en grande partie, repris par les autorités de contrôle en N-2 alors que les résultats négatifs, sont, lorsqu'ils sont repris, lissés sur plusieurs années et pèsent sur la trésorerie globale de l'AIDAPHI, ou restent à la charge de l'association et diminuent ainsi lourdement les fonds propres de l'Association.

De plus, la fermeture de deux établissements, le CAERIS Ordonnance de 45 au 30 avril 2013 et la PREVENTION SPECIALISEE au 31/12/2013, ont conduit l'Association à faire d'importantes provisions pour risques et charges, notamment des provisions pour charges de personnel, qui ont gravement impacté le résultat à savoir : 433 755€ pour le SPS et 355 000€ pour le CAERIS Ordonnance de 45.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2013 , une année de contrastes

Le contraste tient à des diminutions, parfois drastiques, des moyens dédiés à certaines de nos missions, impliquant des réductions d'activité, voire, à l'extrême, leur cessation pure et simple. Et dans le même temps, nous travaillons aussi à la poursuite du développement de nos missions, souvent avec succès, y compris dans le cadre réglementaire des appels à projets. Ainsi, nous avons été amenés à

➤ Créer des établissements :

- **L'ITEP de Chalette**

Suite à l'appel à projet attribué à l'Aidaphi en 2012, nous avons proposé , dès septembre 2013, l'ouverture de 10 places d'ITEP en semi internat.

Dans l'attente de la mise à disposition des nouveaux locaux qui permettront d'accueillir 30 jeunes dont 20 en internat, l'Association a acheté des locaux provisoires à Chalette qui seront ensuite transférés sur une autre activité de l'AIDAPHI.

Les locaux définitifs sont construits par France Loire et seront loués à l'Aidaphi.

- **Le CADA de Châteaudun**

Suite à l'appel à projet attribué à l'Aidaphi début 2013, nous avons progressivement ouvert 80 places de CADA dès juillet 2013. Les usagers sont accueillis dans des appartements diffus loués auprès de bailleurs sociaux.

➤ Procéder à des extensions d'activités

- **Le SIE 45 – 41 – 28**

Les services d'investigations éducatives du Loiret et du Loir et Cher ont été regroupés et habilités début 2013. Le service interdépartemental s'est développé en Eure-et-Loir en installant une antenne à Chartres dès Juillet 2013, faisant ainsi passer sa capacité de 400 à 470 mesures en année pleine.

- **Le CMPP et le SAFEP/SSEFIS de Bourges**

Une extension de 800 séances en année pleine pour un budget supplémentaire de 100 000 € a été attribuée au CMPP à compter de septembre 2013.

Une extension de 4 places a été attribuée au SAFEP/SSEFIS à compter de Mai 2013 pour un budget supplémentaire de 70 650 € en année pleine.

- **Le CMPP de pithiviers**

Une extension de 550 séances en année pleine a été attribuée au CMPP dès juillet 2013 pour un budget de 45 000 €

- **Le pole insertion**

En septembre 2013, la DDCS a accordé la création de 25 places supplémentaires de maisons relais pour l'accueil de souffrants psychiques portant la capacité totale à 119 places.

De même, l'activité globale de la veille sociale (hébergement d'urgence, SIAO et Equipes Mobiles Sociales) a très largement augmenté faisant passer le montant des financements correspondants de 2 689 823€ en 2012 à 3 560 532€ en 2013.

➤ **Fermer des établissements et services**

Après quelques années de croissance et de développement d'activités, l'Aidaphi a dû faire face, en 2013, à des diminutions de financements de certains services comme les SIE ou pire à des suppressions de financement contraignant son Conseil d'Administration à acter la cessation de l'activité et la fermeture de certains services.

- **Le CAERIS Ordonnance de 45**

Par courrier en date du 5 Avril 2013, la DRPJJ nous informait de sa décision de fermeture du CAERIS Ordo 45 avant le 31 Aout 2013. L'Association a donc déposé un budget pour 2013 tenant compte de toutes les charges liées à cette cessation d'activité.

Le compte administratif 2013 fait donc état de toutes les dépenses de 2013, mais également d'une provision pour risques et charges d'un montant total de 355 000 € liée au licenciement des personnes pour lesquelles l'Aidaphi n'a pas pu trouver de solution de reclassement.

- **Le Service de Prévention Spécialisée**

Par courrier en date du 27 Septembre 2013, le Président du Conseil Général du Loiret a informé l'Aidaphi de sa décision de mettre un terme à sa politique de prévention spécialisée.

Constatant que depuis janvier le CG n'a effectué aucun versement prévu dans le cadre du financement 2014, le Conseil d'Administration s'est vu contraint de prononcer la fermeture du dispositif.

Le compte administratif 2013 est impacté par une provision pour risques et charges de fonctionnement d'un montant de 433 755€ correspondant au cout prévisionnel des charges de fonctionnement de 2014 et des licenciements économiques liés à la fermeture.

Contrairement à la PJJ, le CG n'est pas disposé à nous accorder le financement d'un budget de fermeture.

2013 , les premiers impacts financiers de la politique associative initiée depuis quatre ans en matière de gestion immobilière

Les projets immobiliers en cours depuis 2 ans ont été réalisés ou sont en voie de l'être. Ces projets impactent de façon importante les comptes administratifs 2013 sur les coûts de fonctionnement : frais financiers, amortissements, coûts de fonctionnement, économies énergétiques... ainsi que sur les sections d'investissements. Toutefois, les financeurs nous ont accompagnés sur le financement intégral de ces opérations.

- **Le CALME et la MAS « Les Courtillets »**

Le projet de construction de 5 millions d'euros sur la commune d'Ardentes dans l'Indre démarré en septembre 2012 se poursuit en 2013. Un montant de travaux en-cours apparait dans le bilan des établissements à hauteur de 3 780 000€

Ces travaux sont financés en partie par un emprunt contracté courant 2012 pour un montant de 4 500 000 € et une subvention CNSA de 897 300 € reçus en 2013. Ces financements ont été

enregistrés en ressources en 2013. Le coût des frais financiers liés à l'emprunt impactent les CA des 2 établissements. La livraison des bâtiments est prévue en septembre- octobre 2014.

- L'ITEP de Chalette

Dans l'attente de la mise à disposition des locaux définitifs, l'Aidaphi a fait l'acquisition d'une maison pour accueillir 10 jeunes dès 2012. Le coût de cette maison, travaux d'aménagement compris, est de 325 000 € et apparaît dans les investissements effectués par le siège. Il est financé par le recours à l'emprunt pour 300 000 €. Les amortissements des frais financiers correspondants sont refacturés intégralement sous forme de loyer à l'ARS pour l'ITEP.

- Le Pôle Médico Social de Bourges

Les travaux de construction du PMS de Bourges ont été terminés début 2013 et apparaissent au bilan de l'établissement pour la somme de 3 094 000 €. Le coût de cette construction (frais financiers et amortissements) impacte les comptes administratifs du PMS à compter de mai 2013.

Les travaux ont été financés par des Crédits Non Reconductibles (CNR) et des affectations de résultats excédentaires à hauteur de 2 150 000€, un emprunt de 431 800 € et la plus-value réalisée sur la vente des locaux de la place Louis Lacombe pour 520 730 € qui a eu lieu fin 2013.

- Le CMPP d'Orléans

Le service s'est installé dans ses nouveaux locaux à St Jean de Braye en septembre 2012. La dernière tranche des travaux a été réalisée sur la partie administrative.

Les frais financiers et amortissements impactent les comptes 2013 en année pleine.

Le coût de la construction s'élève à 1 893 000 € et a été financé par des CNR et affectations de résultats excédentaires à hauteur de 746 000 €, la plus-value de cession des locaux rue des Bouteilles réalisée tout début 2013 pour 850 000 € et un emprunt de 200 000 € contracté en 2013 pour financer la dernière tranche des travaux. La section d'investissements 2012 avait été impactée par l'investissement des nouveaux locaux, celle de 2013 a été impactée par la cession des anciens locaux.

- L'AEMO Judiciaire

Après de multiples propositions, le Conseil Général du Loiret a validé le projet de déménagement du service dans des nouveaux locaux loués par l'Aidaphi. Les travaux d'aménagement ont été réalisés durant le 1^{er} semestre et le service a été transféré en juillet. Le CA intègre donc le montant du loyer sur 6 mois.

Les locaux Quai du Fort Alleaume, propriété de l'Aidaphi, sont actuellement proposés à la vente.

NOTE : PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de l'Association sont établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général élaboré par le conseil national de la comptabilité et approuvé par l'arrêté ministériel du 27 avril 1982 et par référence à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- ☒. Continuité de l'exploitation
- ☒. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ☒. Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

⇒ lors de l'affectation de résultat, les excédents des années précédentes peuvent être constatés :

- * soit en réserve de compensation
- * soit en réserve d'investissement
- * soit en réserve de trésorerie
- * soit en atténuation des résultats à venir
- * soit en provision pour risques et charges (compte 15xxxx)

Pour cette dernière constatation, les comptes de dotation ou reprise de provision (68xxxx ou 78 xxxx) ne sont pas mouvementés.

Conformément aux usages pratiqués dans le secteur social et médico-social, les provisions pour congés payés ne sont pas comptabilisées.

Elles sont cependant évaluées à fin décembre 2013 à :

2 431 510 € charges comprises

	Total
Dossier comptable	En montant
1801 AEMO 18	132 371.77
1802 POLE MEDICO SOCIAL BOURGES	122 655.77
1804 SIE 18	40 329.95
2811 CADA 28	11 823.55
3601 AEMO 36	70 745.68
3602 CMPP LE COLOMBIER	89 563.23
3603 CALME	100 842.63
3604 ESAT DG	24 419.21
3605 ESAT COMMERCIAL	2 233.83
3606 SIE 36	4 209.58
3607 MAS LES COURTILLETTS	91 972.23
3608 ARC EN CIEL	10 304.26
4101 CMPP 41	66 398.78
4102 AEMO 41	82 695.46
4103 ITEP LE LOGIS	108 845.43
4104 SIE 41	24 763.34
4105 SSEFIS BLOIS	35 297.34
4501 SIEGE SOCIAL	92 969.90
4502 AEMO JUDICIAIRE	145 349.66
4503 HOPITAL DE JOUR	115 566.78
4505 ITEP F OURY	89 552.63
4506 CMPP ORLEANS	101 669.60
4507 ITEP PITHIVIERS	83 529.49
4508 CMPP PITHIVIERS	33 789.98
4509 SIE 41-28	73 553.30
4515 SPS	38 303.77
4518 ITEP CHALETTE	15 033.30
4519 LA FERME AUX BOIS	68 356.46
4520 AEP	71 989.95
4521 CAERIS	117 830.25
4591 POLE ETAPE INSERTION	326 184.28
4592 ANNEXES POLE INSERTION	7 896.70
4593 ERL	30 461.41
Total	2 431 509.50

COMPTES DE RESERVES ET DE PROVISIONS

Une étude régulière des provisions pour travaux permet de mettre en évidence certaines erreurs d'imputations comptables sur les exercices antérieurs et conduit à passer des écritures de régularisation en fonction de la nature des provisions.

Au cours des années, à la demande des autorités de tarification, ont été enregistrés dans les comptes de classe 15 :

- ✓ Des provisions « fléchées » et destinées à des projets d'entretien et réparation. Ces provisions sont reprises à réception des factures correspondant aux travaux.
- ✓ Des Crédits Non Reconductibles
- ✓ Des affectations de résultats

EMPRUNTS

Pour une meilleure lisibilité des financements d'immobilisations restant à courir, le compte d'emprunts a été ventilé par catégorie de matériel financé d'une part, et selon les échéances d'autre part :

- 1) Emprunt pour le financement du déficit CAERIS
- 2) Emprunts pour le financement de biens immobiliers
 - a) Emprunts à court terme (< 1 an)
 - b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
 - c) Emprunts à long terme (> 5 ans)
- 3) Emprunts pour le financement de matériel
 - a) Emprunts à court terme (< 1 an)
 - b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
 - c) Emprunts à long terme (> 5 ans)

Pour les autres charges et produits, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respectée.

NOTE : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La comparaison des deux exercices a été rendue possible



ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ASSOCIATION

Emprunts DEXIA

Garantie donnée par le Conseil Général du Loir et Cher en remboursement de l'emprunt Dexia pour 583 880 € à la signature du contrat

Autres Emprunts **Néant**



NOTE : ACTIF BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

1) Immobilisations non décomposables :

La durée d'usage a été retenue dans le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

2) Immobilisations décomposables :

a) Biens acquis avant le 31 Décembre 2005, les immobilisations acquises avant le 31 Décembre 2005 n'ont pas été décomposées. Cependant, compte tenu du niveau de détail de l'enregistrement en comptabilité des immobilisations actuellement pratiqué, cette décomposition si elle était appliquée, ne devrait pas avoir d'incidence significative.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

* construction	10 à 50 ans
* agencements et installations	10 à 15 ans
* matériels et outillages	5 à 10 ans
* matériel de transport	5 à 7 ans
* matériel et mobilier de bureau	10 ans
* matériel informatique	5 ans

b) Pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2006, la décomposition prévue par le plan comptable a été appliquée

STOCKS

Les matières premières et fournitures consommables sont évaluées selon la méthode du premier entré, premier sorti au coût unitaire d'acquisition (prix achat + frais accessoires).

Compte tenu du montant non significatif, par rapport aux montants de la classe 6 du compte de résultat consolidé de l'association, ceux-ci ne figurent au bilan que partiellement ainsi qu'au vu de la dotation budgétaire.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des comptes clients douteux a été constatée afin de tenir compte du risque de non recouvrabilité de celles-ci, soit **170 638.23 €uros**.



IMMOBILISATIONS FINANCIERES**1 586 566 €uros****Dont :**

Parts sociales (parts de capital du Crédit coopératif souscrites lors des demandes d'emprunts)	546 392 €uros
Dépôts et cautionnements	294 191 €uros
Prêts	745 541 €uros

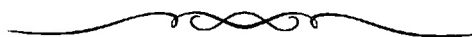
Dont : 736 758 € liés à l'emprunt contracté en fin 2009 (d'un montant de 1 141 800 €) avec l'accord du Conseil Général du Loiret pour apurer le litige des charges non retenues à fin 2006 .

CREANCES DIVERSES .**1 840 876 €uros**

Frais de Formation Continue	107 446 €uros
Autres produits à recevoir	1 518 645 €uros

Dont :

Pôle Médico Social de Bourges (dont vente immeuble = 735 000 €)	737 347 €uros
Pôle étape insertion	261 658 €uros
SPS	166 098 €uros
ESAT commercial	131 666 €uros
Hôpital de jour	62 080 €uros
CMPP LE COLOMBIER	33 007 €uros



VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (B.F.C.C.)

0 Euros

En cours VMP Crédit Coopératif au 31/12/2013

0 Euros



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**120 139 Euros**

Dont :

Locations immobilières 2014	83 395 Euros
Prestations informatiques & téléphone 2014	13 355 Euros
Locations mobilières & maintenance 2014	11 333 Euros
Abonnements & cotisations diverses 2014	4 383 Euros



NOTE : CAPITAUX PROPRES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

9 380 098 €uros

Dont :

Pôle Soins de Bourges 3 056 749 €uros

CMPP Orléans 1 606 737 €uros

ITEP CEP Pithiviers 1 491 070 €uros

Les subventions seront amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

PROVISIONS POUR RISQUES ET LITIGES

156 149 €uros

Dont :

ESAT Commercial 80 342 €uros
(provision pour récession économique et formation)

POLE ETAPE INSERTION 56 765 €uros
(provision pour risques locatifs intermédiation locative)

PROVISIONS POUR CHARGES EXCEPTIONNELLES

615 009 €uros

Dont :

SMSPP Châteauroux 92 008 €uros

CAERIS (PJJ) 116 546 €uros
(provisions liées à la gestion de la fermeture de l'établissement)

ITEP Le Logis 78 307 €uros
(provision pour frais de personnel liés à la réalisation du projet d'établissement)

CMPP Orléans 55 452 €uros
(provisions pour frais de personnel et CNR pour contrat d'avenir sur 3 ans)

ERL 48 000 €uros
(provision pour risque de fermeture)

AEMO Châteauroux 40 000 €uros
(provisions pour activités éducatives)

**PROVISION POUR AMENAGEMENT DE LA
REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (Siège Social) 145 675 €uros**

PROVISION POUR REPARATION SUR BIENS 1 176 908 €uros

Dont :

ITEP F. Oury 203 717 €uros
(provision pour travaux d'aménagement)

Centre du Colombier 162 313 €uros
(provision pour travaux d'aménagement Centre du Colombier et
antennes)

ESAT Commercial 111 433 €uros
(provision pour travaux aménagement)

CALME 98 754 €uros
(provision pour travaux d'aménagement)

PROVISION POUR DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 509 897 €uros

Dont :

POLE ETAPE INSERTION 205 118 €uros
ITEP Le Logis 40 336 €uros
CMPP Orléans 38 791 €uros
Pôle Soins Bourges 38 673 €uros
SPS 38 345 €uros



ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts autres que ceux désignés à la page suivante correspondant à des travaux ou des achats de matériel roulant font l'objet d'engagement de la part de l'association à savoir :

⌘ Emprunts pour des travaux contractés auprès de la BFCC
Hypothèque sur le bien

Nouvelle hypothèque en 2013 sur l'ensemble immobilier MAS/CALME

⌘ Emprunts matériel contractés auprès de la BFCC -
Nantissement de matériel



DETTES FINANCIERES

EMPRUNT : Solde au 31.12.2013

8 896 123.71 Euros

<i>Emprunts – 1 an</i>	<i>Emprunts 2 < 5 ans</i>	<i>Emprunts + 5 ans</i>
759 071.90 €	2 772 397.18 €	5 364 654.63 €

MAS/CALME 4 455 000 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 4 455 000 €)

ITEP Le Logis 655 549 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 655 549 €)

ESAT Châteauroux 654 296 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 653 237 €)

POLE MEDICO SOCIAL Bourges 410 210 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 410 210 €)

Siège Social 339 444 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 339 444 €)

CAERIS 771 019 Euros
(dont apurement du litige avec le Conseil Général du Loiret : 736 758 €)

CAPITAL REMBOURSE DES EMPRUNTS SOLDES EN 2013

44 893 Euros



FACTURES NON PARVENUES**611 109 Euros***Dont :*

Pôle étape insertion	94 348 Euros
ITEP F. OURY	85 901 Euros
Centre du Colombier	85 468 Euros
Siège social	41 277 Euros

DETTES FISCALES ET SOCIALES**4 145 813 Euros***Dont :*

<u>Personnel</u>	731 995 Euros
<u>Charges Sociales</u>	2 803 499 Euros
<u>Etat</u>	610 320 Euros



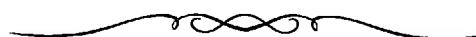
PRODUITS COMPTABILISES D'AVANCE**122 682 €uros**

Siège social 49 993 €uros
 (Suite à reprise des anciens contrats des photocopieurs par BUREAUTIQUE
 41/45)

	Chèque reçu	Date reprise	date fin contrat	TOTAL	SOLDE
ITEP OURY	5 262.40	26/03/2012	26/03/2014	2 415.92	430.56
CMPP 45	9 375.44	01/02/2012	01/05/2015	2 884.76	3 605.92
CEP PITH	7 976.12	01/01/2012	30/03/2015	3 587.60	1 309.40
SESSAD PITH	1 331.15	15/02/2012	15/10/2013	760.64	0.03
PREV	1 046.66	01/01/2012	01/07/2012	1 046.66	0.00
CAERIS	5 041.80	01/02/2012	01/05/2013	4 058.21	0
AEMO 36	12 558.00	31/01/2012	01/08/2015	13 294.39	-4 324.39
CALME	11 311.72	05/03/2012	05/06/2014	3 870.99	2 244.43
IOE 36	23 393.04	01/01/2012	01/10/2015	463.50	22 370.36
IOE 18				6 802.75	-13 546.41
AEMO 18	9 967.15	01/02/2012	01/07/2014	4 390.16	921.94
SSEFIS 18	3 824.95	01/02/2012	01/02/2013	3 274.33	317.40
AEP	4 724.20	01/01/2012	30/03/2013	0.00	4 724.20
SIEGE	42 602.69	21/02/2012	21/08/2015	12 111.76	17 986.59
SIE 45	5 489.64	31/07/2013	31/10/2015		4 664.23
SIE 41	5 610.24	09/09/2013	09/06/2015		4 505.16
Compléments	4 784.00				4 784.00
TOTAL	154 299.20			58 961.67	49 993.42

CHRS**57 969 €uros**

(subvention reçue d'avance plan de relance : maison-relais
 + subvention tigestes 2012)



AUTRES INFORMATIONS

Depuis le 01/01/1998, l'AIDAPHI a signé un contrat "PRIMAvenir" avec le groupe QUATREM.

L'AIDAPHI verse trimestriellement au groupe QUATREM une cotisation calculée en fonction de la pyramide des âges de l'Association et qui permettra, le moment venu, de financer l'indemnité de départ en retraite des salariés en totalité .

Honoraires du commissaire aux comptes :

Mission d'audit légal : **55 769 €**

Rémunérations des cadres dirigeants et des directeurs :

Elles s'élèvent pour 2013 à : **1 445 484 €**



AIDAPHI

**SIEGE SOCIAL : 71, avenue Denis Papin
45 806 Saint Jean de Braye Cedex**

.*.*.*.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions spécifiques de l'article L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

En application de l'article R 612-7 du code de commerce et de l'article R.314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

En leur qualité de Directeur général et de Directeurs d'établissements de votre association, Messieurs et Mesdames, Marc Monchaux, Patrick Rousseau, Sylvie Lasserre, Patricia Bouetel, Nacera Brik, Isabelle Doumro, Michel Beauvallet, Gérard Benchetrit, Gaël Bray, Martine Gantner, François Jonchere, Philippe Cottin, Désiré Damba, Alain Dubost, Patrick Dycke, Marcel Hartmann, Philippe Médina, Dominique Mouret, Véronique Ratisseau, Paul Albert Rudelle, Gilles Salaud, Arnaud Sirot, Marie Joséphe Courtois, Joëlle Douay, Maryline Guibouret, Natacha Lamblin et Henri Monperrus ont perçu une rémunération brute annuelle d'un montant de 1 347 764 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Fait à Orléans, le 17 juin 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



B. ROUILLÉ

Associé Mandataire Social